

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 juin 2009

MISE EN ŒUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT
(Deuxième lecture) - (n° 1692)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 449

présenté par
M. Yves Cochet, Mme Billard, M. Mamère et M. de Rugy

ARTICLE 41

À l'alinéa 10, substituer par deux fois au mot :

« biocarburants »

le mot :

« agrocarburants ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.